



Inserm

La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2020-96

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Thomas LOMBÈS est nommé Directeur de la stratégie et de la prospective de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1^{er} mars 2020.

Le Président-directeur général

Dr Gilles BLOCH